

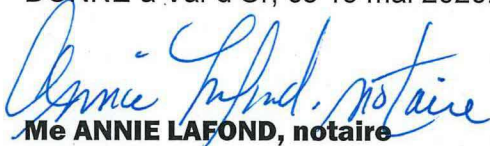


AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019**

AVIS est donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier de la Ville de Val-d'Or ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil de ville qui aura lieu par visioconférence le mardi 19 mai 2020 et diffusée publiquement sur le site Web de la Ville et sur sa page Facebook.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 15 mai 2020.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière